

# Politique Environnement

Consciente de l'impact potentiel sur l'environnement que peuvent avoir ses activités d'épuration, la Calédonienne des Eaux intègre la protection de l'environnement au cœur de sa politique globale QSE.

Notre démarche environnementale, pour les stations d'épuration de Baie de Ste Marie, James Cook et Dumbéa 2, s'inscrit dans le respect de la norme ISO 14 001-2015 et se décline selon les objectifs suivants :

## ▪ **PROTEGER L'ENVIRONNEMENT**

- En respectant l'ensemble des exigences environnementales contractuelles, normatives et réglementaires (ICPE),
- En obtenant un taux de conformité des rejets de 100%,
- En améliorant la diminution de nos nuisances et impacts via notre Système de Management Environnemental.

## ▪ **ECONOMISER L'ENERGIE CONSOMMEE**

- Par un réglage optimal de la concentration en boues activées qui doit être adaptée à la charge entrante de chaque station (cible 3.3 g/l) non membranaire,
- Par une réduction de la consommation énergétique spécifique à 3 Kwh/kg DBO<sub>5</sub> éliminée (valeur glissante) pour la STEP Dumbéa 2 et à 7 Kwh/kg DBO<sub>5</sub> éliminée (valeur glissante) pour les STEPs membranaires de BSM & JC,
- En suivant les consommations d'eau potable et de réactifs.

## ▪ **VALORISER LES SOUS PRODUITS DE L'EPURATION**

- En valorisant 100 % des boues produites sur des filières autorisées : agriculture, sylviculture, revégétalisation,
- En optimisant la valorisation aux travers de nouvelles installations de traitement des boues : chaulage, compostage.

## ▪ **AMELIORER LA PREVENTION DES SITUATIONS D'URGENCE ET LA CAPACITE A REAGIR**

- En rédigeant une fiche d'incident et en la transmettant sous 72 heures à la collectivité et à la Direction du Développement Durable et des Territoires,
- En appliquant les procédures définies en cas de crise,
- En communiquant en interne et en partageant l'information avec nos partenaires (les collectivités, les administrations, le public).

## ▪ **GARANTIR LE SUIVI ET LE BON FONCTIONNEMENT DES INSTALLATIONS**

- En mettant en application les Manuels d'Auto-Surveillance,
- En élaborant et en menant à bien des plans de maintenance préventive et de renouvellement des équipements.

Je m'engage, à mettre tout en œuvre, pour que nous puissions chaque jour, prouver par nos actions notre implication pour le respect de l'environnement et proposer à nos clients progressivement l'extension de cette certification aux principaux bassins versants gérés.

Luç BOURGADE  
Directeur Général